Jeanne Goguel et Maëna Lican

I Présentation

Le **European Environmental Bureau (EEB)** est le plus grand réseau européen d'organisations de la société civile œuvrant pour la protection de l'environnement. **Présent dans 42 pays**, il rassemble plus de **190 organisations membres** et représente quelque **30 millions de personnes**.
L'objectif de l'EEB est d'accélérer la transition écologique et de garantir une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans les décisions de l'Union européenne (UE) à travers un engagement dans les domaines des politiques énergétiques, du climat, de la biodiversité, et de l'économie circulaire. Dans ce cadre, l'EEB défend des orientations contribuant à la décarbonation du système énergétique, à la réduction des impacts environnementaux de la production et de la consommation d'énergie et à une transition juste, conciliant impératifs climatiques et sociaux.

II Position de l'EEB sur la politique énergétique européenne

Une énergie 100 % renouvelable

L'Union doit viser un système énergétique entièrement renouvelable et une sortie du nucléaire. Notre scénario "Paris Agreement Compatible" montre que l'UE peut atteindre une neutralité climatique en 2040, soit 10 ans avant la date initialement prévue, en combinant une baisse de la consommation et le déploiement rapide des énergies renouvelables.

Une transition juste, pour et avec les citoyens

La transition énergétique ne réussira pas sans les citoyens. L'EEB demande une large participation de la société civile et des citoyens à la conception et au suivi des politiques énergétiques et climatiques. **Nos efforts doivent être centrés sur le chauffage et le refroidissement qui représentent un tiers des émissions de gaz à effet de serre de l'UE**. Nous plaidons pour la création de 60 millions de pompes à chaleurs supplémentaires d'ici 2030, qui baisserait de 40% la demande de gaz et de 20% les factures des ménages. La société civile et les citoyens doivent évidemment avoir une voix importante, 72% des Européens estiment que les entreprises qui émettent le plus, ou ne réduisent pas leurs émissions, devraient payer davantage, nous devons entendre ces revendications.

Renforcer la gouvernance climatique et l'ambition européenne

L'EEB demande une mise en œuvre rigoureuse et une révision des objectifs de l'UE et des plans nationaux, afin de les aligner sur la limitation du réchauffement à 1,5 °C.
Par ailleurs, la transition énergétique suppose un cadre économique cohérent, qui associe ambition politique, cohérence des politiques, signaux économiques et mise en œuvre. Il doit garantir que personne n'est laissé de côté. Cela passe notamment par une répartition équitable, transparente et tangible des recettes issues de la tarification du carbone. Enfin, l'EEB entend démystifier les fausses solutions en matière d'action climatique.



Il faut aligner le discours climatique sur les priorités géopolitiques et économiques actuelles de l'UE, et rappeler que des solutions comme le captage et le stockage du CO_2, l'énergie nucléaire ou l'usage abusif de l'hydrogène vert n'ont pas de fondement scientifique suffisant pour justifier qu'on leur confie la transition.

III Demandes et recommandations

La révision du règlement (UE) 2018/1999 doit **transformer un cadre de planification en véritable cadre d'exécution**. L'EEB demande des objectifs plus ambitieux, des règles plus contraignantes et un suivi transparent, ouvert aux citoyens.

Des objectifs renouvelables plus ambitieux et contraignants

L'EEB demande une ambition supérieure à celle inscrite à l'article 4, en cohérence avec l'objectif d'une énergie 100 % renouvelable. Les objectifs européens doivent rester juridiquement contraignants, et être répartis en objectifs nationaux contraignants après 2030. Ce modèle limite les écarts d'ambition et donne aux investisseurs la prévisibilité dont ils ont besoin. **Les objectifs renouvelables ne doivent pas être dilués dans un objectif « énergie propre » qui y inclurait le nucléaire**.

L'efficacité énergétique et l'électrification renouvelable au premier plan

L'EEB soutient un objectif d'électrification contraignant d'**au moins 46 % en 2040**, bien que cet objectif soit encore timide. Il doit être alimenté par des renouvelables, avec des investissements dans les réseaux et le stockage. Nous plaiderons pour un niveau plus élevé. Les PNEC doivent être contraignants (prévoyant une sanction en cas de recul sur les renouvelables), comprendre un financement européen pour les États en retard et contenir un plan d'investissement chiffré, avec des sources de financements identifiées. La règle de non-régression doit rester au cœur du règlement, y compris en cas de crise.

90% des citoyens souhaitent que l'UE renforce son action sur les renouvelables et l'efficacité énergétique, cette demande doit se traduire dans la révision du règlement. **En août 2023, seuls 13 rapports nationaux d'avancement étaient publics, et aucun État n'avait expliqué comment le dialogue avec les citoyens influençait ses décisions**. L'EEB demande que chaque État rende compte de la prise en compte des avis recueillis.

Toutes ces demandes seront formulées et soutenues par l'**Alliance énergie verte**, déjà composé de 9 acteurs de la société civile européenne.

IV Conclusion

La révision du règlement (UE) 2018/1999 doit permettre à l'Union européenne de **construire une Europe plus indépendante grâce aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, réduire la dépendance aux combustibles fossiles et garantir que les coûts comme les bénéfices de la transition soient répartis équitablement**.

L'Union ne doit pas affaiblir ses objectifs et doit démontrer que **l'ambition climatique, la souveraineté énergétique et la justice sociale sont des objectifs complémentaires**.